VIVRE À FRENEUSE



Freneusiennes, Freneusiens,



Le mode de vie Freneusien s'est profondément transformé au cours des dernières décennies l'effet de sous la croissance

démographique. De village rural à gros bourg, Freneuse a franchi ce cap qui lui confère aujourd'hui le titre de « Petite Ville ». Venir s'installer à Freneuse procède désormais d'une dynamique positive liée à une volonté d'amélioration du cadre de vie. La proximité avec la nature, en particulier la forêt, en constitue une qualité essentielle et qualifie l'identité de notre territoire.

Les concertations citoyennes, réalisées dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, dessinent un nouvel enjeu autour du renforcement de l'activité au cœur du lieu de vie et tendent à montrer que les Freneusiens sont prêts à se tourner vers des formes collectives de transport pour certains trajets,

et à réduire les kilomètres parcourus si les formes urbaines le leur permettent.

Pour favoriser ces changements, des politiques d'aménagement urbain et de transport sont donc indispensables. Il s'agit, bien sûr, d'étoffer l'offre de commerces et services de proximité mais surtout de mieux hiérarchiser et articuler leurs structures spatiales au sein de notre commune, en prenant en compte les nouvelles pratiques de mobilité.

Il nous faut encourager encore plus le recours à la marche et au vélo par des actions sur les trottoirs, les pistes cyclables, les cheminements piétons, notamment sur les trajets à destination des établissements scolaires et des activités périscolaires.

De prochaines réunions publiques vous permettront de participer activement à l'édification de cet ambitieux projet urbain. Je tiens enfin à remercier toutes les personnes qui, par leur professionnalisme, leur enthousiasme et leur implication dynamisent notre lieu de vie commun.

Les élus du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2023, emplie de nombreux petits moments de bonheur et de joie à partager. Belle et heureuse année à vous et à celles et ceux qui vous sont chers.





Bertrand VILLEMIN a intégré le poste de Directeur Général des Services (D.G.S.) le 1^{er} décembre.

Ses missions ? La mise en oeuvre, sous la direction du Maire ou des élus délégués, les politiques déclinées par l'équipe municipale. Il gère également les moyens humains et financiers de la commune.

UNE FIN D'ANNÉE DIVERTISSANTE POUR LES ÉCOLIERS

La Mairie a offert aux élèves 2 sorties.

Les écoles maternelles ont assisté à un spectacle dansant de la compagnie ZUT, le 6 décembre à la salle des fêtes des Ventines.

Évasion sur la toile les 13 & 16 décembre au cinéma de Vernon pour les primaires. L'école Paul

Eluard a choisi "Les bad guys", les écoliers de Victor Hugo ont vu

"Le pharaon, le Sauvage et la Princesse".

NOS REPRÉSENTANTS EN VISITE



Lundi 12 décembre, à 10h30, nous avons eu l'immense plaisir d'accueillir M. Gérard LARCHER, Président du Sénat, et M^{me} Sophie PRIMAS, Sénatrice des Yvelines.

Un des rôles d'une municipalité est de remonter aux niveaux départemental, régional et de l'État les besoins de leur ville et de leurs administrés. J'ai élargi cette réunion à des acteurs locaux par le biais de chefs

d'entreprise, d'artisans et d'auto-entrepreneurs au vu des difficultés rencontrées par tous, telle que la hausse des coûts de l'énergie.

PME, Si votre trésorerie est en souffrance, faites-nous en part à l'accueil de la mairie, afin que le Maire fasse diligence auprès de Mme Sophie PRIMAS.

POUR
INFORMATION:
Les services
C.C.A.S. &
Urbanisme

vous accueillent sur rendez-vous dans les locaux situés derrière la mairie, à côté de la salle du Conseil Municipal. Accès par la rue de l'eau, puis la rue Marcel Bauve à gauche, et petit passage donnant lieu sur la place Porte Goret.





INSCRIPTIONS SCOLAIRES: JUSQU'AU 28 FÉVRIER

Enfants concernés:

- nés en 2020 (1ère année de maternelle)
- les grandes sections qui entrent au C.P.
- les nouveaux arrivants sur la commune

Pièces à fournir:

- le dossier d'inscription rempli
- le livret de famille
- un justificatif de domicile de Freneuse 3 mois
- le carnet de santé (vaccins à jour)
- le certificat de radiation (pour les enfants déjà scolarisés arrivant sur la commune)

Dossier disponible à l'accueil de la mairie, par courriel sur demande et téléchargeable sur le site Internet :

freneuse78.fr/cadre-vie/enfance-jeunesse/scolarite/ecoles.html

Contact ● affaires.scolaires@freneuse78.fr ● 0130 98 97 74

ON VOUS INFORME

Au printemps, notre ville sera équipée de nouveaux panneaux de communication LED pilotables à distance et permettant l'extinction nocturne.

Situés vers la Médiathèque, sur la RD113 à l'intersection de la rue des Coutumes, ainsi que dans le quartier des Belles Côtes au rond point de la rue de l'Isère dans le sens de la montée.

Ils nous permettront de vous apporter toutes les informations communales et utiles mais aussi de vous alerter plus facilement en temps réel.







HIVER: COMPRENDRE LES COUPURES D'ÉLECTRICITÉ ORGANISÉES

Lorsque nous consommons tous de l'électricité en même temps, il est possible que le système électrique ne parvienne pas à répondre à tous nos besoins. Dans ce cas, le gestionnaire Réseau Transport d'Électricité (R.T.E.) émet une alerte Écowatt (dispositif citoyen télécheargeables sur smartphones & tablettes) pour appeler les citoyens, entreprises et collectivités à réduire

leur consommation d'électricité. R.T.E. dispose également de leviers techniques pour faire baisser la consommation au niveau national. S'ils sont insuffisants, des coupures d'électricité organisées, localisées et temporaires (2h maximum) peuvent être envisagées, en particulier, en semaine pendant les périodes de pointe (8h à 13h / 18h à 20h).

À partir de prévisions établies par R.T.E. sur la consommation d'électricité, chaque journée est classée selon un code couleur :

- vert = niveau de consommation « raisonnable »
- orange = consommation « élevée »
- rouge = consommation « anormalement élevée, avec risque de coupure d'électricité »

Ces indicateurs ont pour but d'inciter les particuliers, les entreprises et les collectivités à limiter leur consommation pendant les périodes ciblées. C'est la seule solution, selon RTE, d'éviter les délestages.

ÉCLAIRAGE PUBLIC : LE DOSSIER AVANCE

Le Conseil Municipal et moi-même tenons à vous informer de l'état de notre Parc d'éclairage public.

Un contrôle sur la totalité de l'éclairage public de la Commune a été réalisé, l'état de notre parc est partiellement obsolète suite à un manque d'entretien. Sur les 12 armoires électriques, 10 sont plus ou moins défaillantes. Les rues des Coutumes, Curie, Grands Champs, les Ventines et la RD 113 sont particulièrement touchées. Impossible de réarmer les disjoncteurs.

Une grande partie de l'infrastructure n'est pas reliée à la terre, les gamelles qui protègent les ampoules sont usées, l'humidité s'infiltre par le bas et par le haut des mâts ce qui fait tout disjoncter. De plus, la saison n'est pas propice au bon fonctionnement de l'éclairage.

À ce jour, la réfection du Parc est estimée à 3 millions d'euros, sans compter l'augmentation des prix. La remise en état de l'éclairage public sera réalisée sur le long terme et bien évidemment en LED.

Nous avons lancé la procédure du S.D.A.L. (Schéma Directeur d'Aménagement Lumière), dont nous avons obtenu la subvention.

Suite à la première réponse de La Chambre d'Agriculture Écologique de la Région Île-de-France une subvention de 5.500€ nous est attribuée.

Afin de bénéficier d'un maximum de subventions, les demandes ont été diligentées auprès du Département, de la Région, de l'État et de l'Europe. Elles doivent également être appuyées par l'apport d'une plus-value environnementale (utilisation de LED par exemple).

Les travaux de réfection ne peuvent début qu'après l'obtention de l'aval des institutions qui nous subventionnent, par le biais notamment, de conventions.

Nous travaillons sur la priorisation de la remise en état du Parc d'Éclairage Public et nous espérons que cette situation sera solutionnée le plus rapidement possible. Nous vous sommes grés de votre patience, le Conseil Municipal et moi-même mettons tout en oeuvre pour résoudre ce problème.



EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Liste « Agir pour Freneuse »

L'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.

Plus de détail sur <u>Facebook « agir pour freneuse »</u> • agirpourfreneuse78@gmail.com • AGIR POUR FRENEUSE - Mairie - 89 rue Charles de Gaulle - 78840 Freneuse

Liste « Freneuse, unir pour réussir »

Chères Freneusiennes. Chers Freneusiens.

Nous pensions l'addiction de notre Maire au « c'est pas moi c'est les autres » passée mais il n'est en rien.

Ici où là, nous n'entendons plus que ça, et la rechute est sévère!

Si le procédé est toujours très pratique pour masquer ses propres errances, en revanche, cela interroge souvent et inquiète toujours. En effet, quelles que fussent les actions de nos prédécesseurs, nous sommes presque aujourd'hui à mi-mandat. La seule question qui vaille est : que nous offre-t-on « maintenant » ?

Toujours la même chose, mais en pire...

Des Commissions de plus en plus rares et lacunaires, ne s'attachant pas, en tous les cas, à régler concrètement les difficultés rencontrées par nos concitoyens. Des « projets » mal chiffrés ou alors à l'aide des dés du hasard, n'offrant que peu de visibilité sur leur faisabilité. Des dossiers impactant la vie de nos administrés qui n'avancent pas. Peu ou encore moins de dialogue (réel) ni de concertation (réelle) dans la prise de décision témoignant d'un réflexe plutôt que d'une réflexion, le tout, dans une ambiance extrêmement pesante et délétère...Bref, du pas assez dans le trop peu!

Vous êtes (de plus en plus) nombreux à nous faire part de votre mécontentement légitime. Malgré notre difficulté à nous faire entendre ou à pouvoir obtenir des réponses claires et cohérentes sur de multiples sujets, soyez assurés que nous travaillons toujours au mieux de vos intérêts.

Et, puisque l'année s'achève, qu'il nous soit donc aussi permis ici, au nom des conseillers de notre groupe « Freneuse, Unir pour Réussir », de vous souhaiter un excellente nouvelle année, qui, nous l'espérons, saura combler toutes vos attentes.

<u>Facebook freneuseunirpourreussir</u> • unirpourreussir@freneuse.com Mairie - 89 rue Charles de Gaulle - 78840 Freneuse



RETOUR SUR LES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

Procès-verbaux disponibles en ligne :

freneuse78.fr/ville/infos-mairie/actes-reglementaires.html

JEUDI 20 OCTOBRI

1. Création d'un poste de contractuel pour un emploi de D.G.S.

2. Extinction partielle de l'éclairage public.

L'éclairage public sera interrompu la nuit de 23 heures à 5 heures dès que les horloges astronomiques seront installées et/ou programmées.

3. Annule et remplace la délibération 2022-041 suite à une erreur matérielle.

Modification de la référence du dossier d'urbanisme qui n'est pas le PC 078 255 21 Y0036 mais le permis d'aménager PA 078 255 21 Y0001.

4. Tarifs séjour Toussaint. Freneusiens : 180 € / Extra-muros : 250 € Tarifs séjour Alsace en décembre. Freneusiens : 150 € / Extra-muros : 210 € 5. Désignation d'un référent au Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours.

Nicolas DUVAL est désigné comme référent.

JEUDI 24 NOVEMEBRE

- 1. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association de coopérative scolaire de l'école élémentaire Paul Eluard pour la classe de neige 2022/2023. *Montant 9 920*€.
- 2. Décision modificative n°3. Suite à l'attribution exceptionnelle ci-dessus.

JEUDI 15 DÉCEMBRE

- 1. Créances éteintes.
- 2. Admission en non-valeur.
- 3. Décision modificative n°4.
- 4. Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement inscrites en opérations non votées et opérations votées avant le vote du budget 2023 .
- 5. Tarifs de la soirée du 31 décembre 2022.
- 6. Commission Vie associative à compléter.
- 7. Tarif des badges en cas de perte (pour les associations).
- 8. Répartition du FPIC (Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales).
- 9. Ouverture d'un poste aux ressources humaines.
- 10. Prolongation dérogation semaines scolaires de 4 jours. *Questions diverses.*



CIRCULATION DANS VOTRE VILLE: RÈGLES ESSENTIELLES

La vigilance est de mise pour les priorités, notamment celles situées dans la rue Charles de Gaulle, où le ralentissement est recommandé aux intersections, sachant que la vitesse est limitée à 30 km/h.

Même si l'article R.110-2 du code de la route autorise les cyclistes à rouler en sens interdit dans les voies de circulation classées en « zone 30 », (toutes ces voies sont considérées comme étant à double sens pour les cyclistes), pensez à vous munir d'équipement / de vêtements rétroréfléchissants, de nuit ou de jour par visibilité insuffisante (code de la route art. R.412-43-1 et R.412-43-3).



ARBRE COUPÉ CHEMIN DU MOULIN

Pour votre sécurité, les services techniques ont procédé à la suppression de cet arbre mort.

En effet, la chute de branches pouvait représenter un danger.

DIMANCHE 19 MARS À 10H30 : PLACE NETTE

Comme depuis le début de notre mandature, nous organisons un "Nettoyons la Nature" de Printemps et vous invitons à y prendre part.

Toujours de façon conviviale, c'est un moyen concret d'aborder l'éco-citoyenneté et le respect de notre environnement.

Nous vous proposons de nous retrouver sur le parking de l'école Paul Eluard sous un barnum pour le top départ.

Nous vous fournirons gants et sacs. En guise de remerciements pour cette bonne action, un pot de l'amitié sera offert aux participants.

ÉCOLE Paul Eluard

TROTTOIRS: ON RELÈVE SES MANCHES

On entretient la praticabilité du trottoir devant son habitation

En agglomération, les riverains de toute voie ouverte à la circulation publique sont tenus de maintenir en état de propreté les trottoirs et caniveaux se trouvant devant



leur habitation. Dans les temps de neige ou de verglas, les propriétaires, locataires ou occupants à quelque titre que ce soit sont tenus de racler puis de balayer la neige devant leur maisons, résidences, locaux ou terrains sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, les riverains sont tenus de procéder à l'épandage de sable ou de sel sur les mêmes espaces décrits cidessus.

Votre responsabilité est engagée

Le non-respect des mesures de déneigement imposées par le maire vous expose à un procès verbal, sanctionné par une amende de 1ère classe (jusqu'à 38€). De plus, la victime (passant, copropriétaire...) peut engager la responsabilité des locataires/propriétaires.

 $Plus \ d'informations: \underline{freneuse78.fr/prevention-securite/securite/stationnement-circulation.html}$



Des haies, des règles

Le long des voies communales, la hauteur des haies est limitée à 2 mètres (rappel : la plantation de résineux est interdite).

L'élagage obligatoire vise à réduire les risques de chutes d'arbres ou de branches sur les véhicules et les personnes sur la voie publique, le manque de visibilité pour le voisinage ou pour le réseau routier,



le dysfonctionnement des lignes téléphoniques et électriques.

La bonne taille



Hauteur de l'arbre < 2 m : plantation à plus de 50 cm de la limite de propriété
Hauteur de l'arbre > 2 m : plantation à plus de 2 mètres de la limite de propriété
Plus d'informations:

service-public.fr/particuliers/vosdroits/F614

Cueillette

Vous n'avez pas le droit de cueillir les fruits et les fleurs d'un arbre du voisin qui débordent sur votre propriété. En revanche, vous pouvez ramasser librement ceux qui tombent naturellement sur votre propriété.



Protégeons la faune

Pour protéger les oiseaux pendant la période de nidification, il est déconseillé de tailler les haies du 15 mars au 31 juillet.

DES MARCHES POUR LA BONNE CAUSE

Les 22 & 23 octobre, deux manifestations ont pris leur départ à la salle des fêtes des Ventines.

Samedi 22 octobre: promouvoir l'adoption des chiens



L'Association "Pitbulls sans toit" et le "Club de Marche des cheminots Mantais" (C.O.C.M.) ont organisé une marche promenade de 5 km en compagnie des chiens à l'adoption de l'association, et des participants avec leurs propres chiens autour de Freneuse, suivie d'une collation. Ensuite, une présentation de l'association et une démonstration de dressage ont

été faites. Le soir, une quarantaine de participants ont profité de la soirée paëlla dansante dont le dessert fut offert par la boulangerie le Moulin de Freneuse.

Les inscriptions à la marche, la vente de gâteaux, la tombola et le repas ont permis de récolter 850€ pour les animaux. Trois chiens ont trouvé un foyer dont River (chiot de 3 mois) par M^{me} le Maire de Freneuse.

Dimanche 23 octobre: entretenir la forme

Le Club de Marche des cheminots Mantais (C.O.C.M.) dans le cadre des marches de l'Office Municipal de Mantes (O.M.S.) a organisé 3 marches promenades de 5, 10 et 20 km autour de Freneuse et une petite partie sur la commune de Bonnières ^{\$}/Seine.

85 personnes de 10 clubs différents ont participé à cette manifestation avec 10 marcheurs pour les 5 km, 56 pour les 10 km et 19 pour le plus grand parcours. À l'issue de ces marches, un pot avec une remise de coupes ont récompensé les courageux.

Pour ces deux manifestations, un A.S.V.P. nous a prêté main forte pour notamment, sécuriser les traversées de rue, ce qui a notamment épaté les différents clubs le dimanche matin. Nous remercions cet agent, les services techniques ainsi que la Mairie de Freneuse.

Un grand merci aux nombreux donateurs: Beauté canine (S^t Marcel) - Boucherie de Freneuse - Chochanails (la Celle Saint-Cloud) - Les Délices de Chabine - Élevage de la forêt des Bergers (Villemeux ⁵/Eure) - Intermarché - Libellule institut (Limetz-Villez) - Loup d'instinct (Mesnil ⁵/Iton) - Les Lulus - Martel event (Vexin ⁵/Epte) - Le Moulin de Freneuse - Mumu toilettage du Vexin (Aincourt)

FB apibullssanstoit • apitbullsanstoit@gmail.com • 06 19 27 08 52

SUCCÈS DU FOOT FÉMININ



Comme vous le savez, notre commune a la joie d'accueillir, depuis la rentrée de septembre, le nouveau club de football féminin sur nos infrastructures sportives.

L'engouement des jeunes filles et des dames a été tel

que le club a ouvert plusieurs sections dès sa 1ère année. Le F.C.F.P.I.F. peut notamment compter sur l'engagement et la disponibilité de jeunes encadrants de qualité et les premiers résultats, championnat et coupe des Yvelines, sont par ailleurs très encourageants.



Nous vous souhaitons une belle année 2023 et beaucoup de réussite à toutes les équipes du club.

Pour tout renseignement sur la vie du club • fcfpif78@gmail.com

LECTURES THÉÂTRALISÉES GUY DE MAUPASSANT



Notre troupe "Théâtre Passion Partage" iouera à Freneuse

"MAUPASSANT Quelles nouvelles!". à la salle des Fêtes des Ventines.

- samedi 28 janvier à 20h30
- dimanche 29 janvier à 15h

Tarifs: 10€ - 5€ pour les étudiants &

demandeurs d'emploi

C.C.A.S: LES AÎNÉS CONQUIS



Convivialité et divertissement étaient au rendezvous mardi 20 décembre, à la salle des fêtes des Ventines.

Les festivités ont commencé par un déjeuner aux mets savoureux et se sont poursuivies par un spectacle de transformistes "Les Fabuleuses", que nous remercions chaleureusement pour leur prestation qui a enchanté les aînés de la commune.

Un grand merci au public, ainsi qu'aux organisateurs pour ce moment plein de joie et de bonheur.

Repas: Mélhantraiteur (Gaillon) • melhantraiteur.fr/ • 07 78 51 63 55 Spectacle: FB Lesfabuleuses85 • lesfabuleuses.fr/ • 0659192857

Comité des fêtes



Joie, bonne humeur et convivialité ont illustré ce marché de Noël.

Sincères remerciements à tous les exposants et aux nombreux visiteurs.

Merci aux Jeunes Sapeurs Pompiers pour leur présence : les bénéfices de leurs activités proposées et des ventes de crêpes et gâteaux seront intégralement reversés au Téléthon.

Merci au groupe Gospel Attitude et à Adrien & son groupe d'avoir assuré l'ambiance.

un merci tout particulier au Père Noël, présent à notre marché de Noël. qui a parcouru les rues de Freneuse en calèche à la rencontre enfants.



Le Comité des Fêtes de Freneuse vous souhaite une très belle année 2023, joyeuse et festive.

comitedesfetesfreneuse78@gmail.com • 0783899613

Dimanche 22 Janvier **GALETTE DANSANTE**

Samedi 11 Février **MARDIGRAS**

Samedi 11 Mars **BOURSE AUX VÊTEMENTS**



Notre actualité **Facebook** "Comité des Fêtes Freneuse"

LES LOISIRS CONCOCTÉS PAR L'ÉQUIPE ANIMATION



Activité Poney à St Aquillin de Pacy avec les maternelles, les mercredis d'octobre.



Challenge Ados des vacances de la Toussaint sur l'île aux loisirs de Moisson.





Merci à tous pour votre participation à la soirée Halloween le 31 octobre. Plus de 120 petits & grands sont venus danser déguisés. Rendez-vous l'an prochain pour une plus grosse soirée.



Merci aux familles qui sont venues défier les jeunes, sur II jeux différents. Grâce à leur soutien, nous avons récolté 206 €, au profit du Téléthon.





Noël à l'accueil de loisirs, c'est : un repas festif, un spectacle et des cadeaux pour tous les enfants.



DES RESSOURCES POUR VOUS



En plus de vous informer en temps réel, le site internet de la mairie <u>freneuse78.fr</u> et l'application IntraMuros, regorgent de ressources pour, notamment, simplifier vos démarches administratives.

Vous y trouverez les formulaires d'étatcivil, le dossier d'inscription scolaire, les

calendriers des collectes des déchets, les feuilles d'inscription à l'accueil de loisirs ou encore le contrat de location de la salle des fêtes des Ventines. Pour gagner du temps, pensez à les exploiter.

DES OFFRES D'EMPLOI À VOTRE PORTE

Par l'association Défi services + :

- missions de travail et emploi durable
- point infos emploi
- mise à disposition de personnel
- aide aux démarches numériques

À votre rencontre, de 10h à 13h, sur le parking de Carrefour Market : JEUDIS 26/01, 16/02, 9/03 et 30/03



Offres à pourvoir :

- restauration collective bâtiment entretien des locaux •
- manutention espaces verts métiers du tertiaire surveillance scolaire et autres...

Contact • 0756275363 • emma.vidal@essy.fr

CARTE D'IDENTITÉ & PASSEPORT : OÙ FAIRE VOTRE DEMANDE ?



La mairie de Freneuse ne prend pas en charge les demandes de C.N.I. & de passeport, car elle n'est pas équipée du dispositif de recueil.

Sachant que le délai de délivrance est long (environ 3 mois) pensez à prendre rendez-vous dans la mairie de votre choix (équipée du dispositif biométrique) au préalable avant de déclencher votre dossier.

Certaines mairies l'enregistrent sans rendez-vous (Pacy ^s/Eure). Leur site Internet est souvent doté d'un calendrier interactif sur lequel la prise de rendez-vous en ligne est possible. Pour information, les mairies de Bonnières ^s/Seine et de Rosny sont équipées du recueil d'empreintes.

Ensuite suivez la procédure en ligne :

Carte d'identité : pré-demande obligatoire en ligne : <u>passeport.ants.</u> gouv.fr/demarches-en-ligne/faire-une-premiere-demande-de-carte-nationale-d-identite

Passeport: pré-demande obligatoire en ligne: passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne/faire-une-premiere-demande-de-passeport

Plus d'informations • passeport.ants.gouv.fr/

LE JOB BUS 78 POUR L'INSERTION : SALLE DES FÊTES DES VENTINES



Ateliers, événements, focus métiers ou encore job-dating, retrouvez régulièrement des animations.

Notre ambition? Vous rebooster et vous faire découvrir de nouveaux métiers et rencontrer vos prochains employeurs.

Prochains Bus - 10h à 17h - sans RDV : Mardis 31 janvier & 7 mars
Plus d'informations : yvelines.fr/economie-et-emploi/insertion/bus-iob-insertion/

SITES D'OFFRES D'EMPLOI AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE

La Communauté de Communes les Portes de l'Île-de-France et la Mairie de Freneuse vous proposent 2 sites d'emploi :

• Place emploi public : pour celles et ceux qui veulent rejoindre la Fonction Publique d'État :

place-emploi-public.gouv.fr/

• Emploi territorial: pour celles et ceux qui veulent rejoindre la Fonction Publique Territoriale: emploi-territorial.fr/



LA MAISON MÉDICALE: DÉCEPTION POUR FRENEUSE

Au printemps dernier, lors du Conseil d'Administration de la C.C.P.I.F., a été voté à la majorité l'emplacement de la future maison médicale sur le territoire de Freneuse, à proximité de la crèche sur la RD113.

Or, en septembre, le Maire de Bonnières, M. Pommier a déposé un recours auprès de la Préfecture pour implanter l'établissement sur sa commune. Face au refus des médecins exerçant à Bonnières, du site proposé sur la friche SNCF, il est annoncé lors de l'inauguration de la Maison Médicale à Bréval, par Pierre BÉDIER, que l'établissement de santé sera construit sur les anciens cours de tennis de Bonnières, à la sortie de l'autoroute A13. Ce changement entraîne, bien entendu, un recul administratif du dossier et retarde d'autant plus, la construction de la maison médicale.

Certains de mes collègues Maires et moi-même nous nous interrogeons sur la légitimité du vote à la majorité, s'il est opposé selon les velléités a posteriori, par un membre du conseil. Nous avons le sentiment que notre rôle de représentant de nos administrés n'est pas pris en considération.

Le 1^{er} choix d'emplacement (voté à la majorité) paraissait le plus judicieux de par l'accès direct, sur un axe principal de circulation. De plus, notre territoire, jusqu'à maintenant, récoltait des strcutures désavouées par les autres communes : déchetterie, station d'épuration, aire d'accueil des gens du voyage et la Zone d'Aménagement Concerté.

Il est question de projets de territoire mais notre consultation, notre avis et même notre vote ne semblent avoir aucun impact sur les décisions finales.

BUS P.M.I.: POUR LA SANTÉ DE VOTRE ENFANT

Des consultations de prévention gratuites pour les enfants de 0 à 6 ans sont proposées par le service de P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile) du Département.

Le médecin et l'infirmière proposent leurs consultations de protection infantile les lundis de **10h à 12h et de 13h30 à 15h30**. Le bus stationne sur le parking de la salle des fêtes des Ventines.





PAUSE HIVERNALE RETOUR AUX BEAUX JOURS-TOUS LES VENDREDIS











LES NOUVEAUX LOGEMENTS

Les travaux de construction du lotissement sis rue Colette Lamaison ont commencé en octobre dernier. Celui-ci prévoit des maisons individuelles ainsi qu'un immeuble R+2.

Ces réalisations sont le fruit de la mandature précédente et le dossier administratif était trop avancé pour arrêter le projet.

PARKINGS DE LA GARE: QUELS TARIFS?



Tarifs T.T.C. applicables à partir de la fin du 1^{er} trimestre 2023 :

Détenteur du pass Navigo : gratuité Journée : 2€ / Mois : 22€ / Année : 264€

Compte tenu du retard de la logistique permettant le paiement aux automates, la gratuité est prolongée en janvier et février 2023.

COMMENT ACHETER DES TICKETS À DESTINATION DE VERNON?



Rendez vous à l'automate situé sur le quai en direction de Paris Saint-Lazare. Suivre cette procédure :

- Cliquer sur "Achats de tickets" : cliquer sur "Tickets (Île-de-France)"
- Cliquer sur "Bonnières" puis sur "Autre gare"
- Rentrer "Vernon-Giverny" puis cliquer sur "Vernon-Giverny"
- Enfin, choisissez le tarif voulu.

TPE-PME: BÉNÉFICIEZ DU « CHÈQUE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE »?

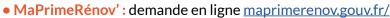


La Région Île-de-France lance donc un chèque efficacité énergétique d'un montant maximum de 5000 €, accessible aux entreprises franciliennes de moins de 20 salariés dans tous les secteurs d'activité.

Ce dispositif a vocation à financer tous les investissements qui permettront de réduire les consommations d'énergie

(équipements basse conso, isolation, diagnostics...) sur présentation des factures. Plus d'informations <u>iledefrance.fr/cheque-efficacite-energetique</u>

DES AIDES POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE LOGEMENT





- MaPrimeRénov'Sérénité: assistance dans le projet des ménages: monprojet.anah.gouv.fr/po/demarche/infos_po
- L'Éco prêt à taux 0 : financer la rénovation sans avoir à faire d'avance de trésorerie service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905
- Le Coup de pouce économies d'énergies : bénéficier de primes pour certains travaux : coupdepouceeconomiedenergie.fr/
- Le chèque énergie : permet d'aider au paiement des factures d'énergie du logement, notamment l'électricité et le gaz. Son montant est de 100 €.
- L'aide des entreprises de fourniture d'énergie : les entreprises de fourniture d'énergie (EDF, Total, etc...) proposent des aides.
- La TVA à 5,5% : retrouvez le formulaire d'attestation sur le site du service public.
- La réduction d'impôt "Denormandie": pour les particuliers qui achètent un logement à rénover. Vous pouvez en savoir plus sur le site du service public.
- L'exonération de taxe foncière : les communes ou départements qui peuvent exonérer temporairement certains ménages de payer la taxe foncière.
- Le micro crédit ou le crédit à la consommation : pour rénover son logement, il est aussi possible de souscrire un prêt instantané en ligne : finfrog.fr/credit-rapide/instantane

Pour en savoir plus sur les aides de rénovation énergétique et pour vous accompagner dans ce projet, un site internet a été lancé : france-renov.gouv.fr.





ITINÉRAIRE FLÉCHÉ «RESSOURCERIE»











IL NOUS A QUITTÉS



Pendant 18 ans, Jean-Paul Bouteillon a régalé de pains et de pâtisseries nombre de Freneusiens et autres gourmands.

Nous tenions à lui rendre un dernier hommage puisqu'il vient de s'éteindre à l'âge de 67 ans, un an après son départ en retraite.



Naomi MITERMITE (01/11/22) Thea COURTAIS (03/12/22)

Eloïse VENANCIO & Thibault MENNUNI (02/12/22)



René COLLIQUET (10/10/22)

- Jean-Claude MACHUELLE (14/10/22)
- Nawal KHALDI (21/10/22)
- Maria BARBERIO veuve ARCA (22/10/22)
- Laurent DUMAY (29/10/22)

Arlette DUMOUCHEL épouse BASTIEN (10/12/22)

FERMETURE DU BIOCOOP

Malgré l'investissement de l'équipe du magasin, nous avons le regret de vous annoncer sa fermeture définitive Samedi 21 janvier à 19h30.



COLLECTE DES SAPINS DE NOËL



Du **16 au 20 janvier**, la ville de Freneuse met à votre disposition 2 points de collecte pour les sapins de Noël :

- Place Julie Guénard (parking de la boulangerie et de la médiathèque)
- Belles Côtes : rue de Provence

Seuls sont acceptés les sapins naturels, sans décoration, sans sac, sans neige artificielle et sans pieds cloutés.



RAMASSAGE DES DÉCHETS

COLLECTE DES E.M.R.

Vendredis 13 & 27 janvier Vendredis 10 & 24 février Vendredis 10 & 24 mars

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Secteur A: mercredi 29 mars Secteur B: jeudi 30 mars

zonage freneuse 78. fr/cadre-vie/freneuse-quotidien/collecte-dechets.html

GUIDE DU TRI SUR VOTRE TÉLÉPHONE

Quel bac pour vos emballages ? Le Guide du tri vous donne la consigne de tri précise dans chaque ville de France citeo.guidedutri.fr/



Directrice de la publication : Ghislaine Haueter Responsable de la rédaction : Florence Dufoix Rédaction : commission Communication Dépôt légal : à parution • Mairie de Freneuse 01 30 98 97 97 • mairie@freneuse78.fr